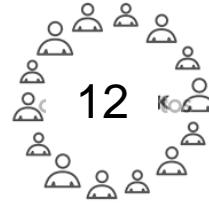


## Le Service Gestion de l'Eau



- ✓ Assainissement des eaux usées,
- ✓ Gestion des eaux pluviales urbaines,
- ✓ Prévention des inondations,
- ✓ Eau potable et **protection de la ressource en eau.**

Aides financières  
Assistance technique  
Animation



## Le Service Gestion de l'Eau



- ✓ Assainissement des eaux usées,
- ✓ Gestion des eaux pluviales urbaines,
- ✓ Prévention des inondations,
- ✓ Eau potable et protection de la ressource en eau.

Aides financières  
Assistance technique  
Animation

## L'accompagnement « PHYTO »

- ✓ Auprès des services internes du Département (ex : les collèges)
- ✓ Auprès des collectivités

### Aides financières

Information, mise en relation avec les partenaires

Mise à disposition de cahiers des charges, fiches techniques...

**Partage d'expériences et de bonnes pratiques**  
**- Observatoire départemental -**



## Aides financières

- Bénéficiaires :**
- Communes de moins de 5 000 habitants
  - EPCI (sauf Métropole et communautés d'agglomération)

---

### Sont aidés

#### Etudes

(audit, plan d'entretien, de communication...)

#### Outils de communication

#### Matériel alternatif

---



## Aides financières

- Bénéficiaires :**
- Communes de moins de 5 000 habitants
  - EPCI (sauf Métropole et communautés d'agglomération)

Sont aidés	Taux	Plancher	Plafond
Etudes (audit, plan d'entretien, de communication...)	25%	1 000 €	/
Outils de communication	25%	1 000 €	/
Matériel alternatif (modulé par indice)	25%	1 000 €	20 000 €



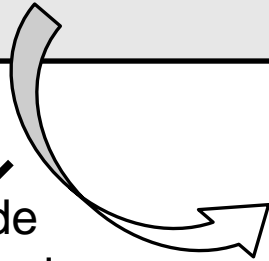
# Aides financières

- Bénéficiaires :**
- Communes de moins de 5 000 habitants
  - EPCI (sauf Métropole et communautés d'agglomération)

Sont aidés	Taux	Plancher	Plafond
Etudes (audit, plan d'entretien, de communication...)	25%	1 000 €	/
Outils de communication	25%	1 000 €	/
Matériel alternatif (modulé par indice)	25%	1 000 €	20 000 €



~~Demande d'une étude~~



Département de Seine-Maritime  
Direction de l'Environnement - Service Gestion de l'Eau  
Maire du Département - Daniel JEAN MAUIN  
CS 96 030 - 76330 NOUËN Cedex 1  
Tél : 02 35 81 84 70  
Courriel : [seu@seine-maritime.fr](mailto:seu@seine-maritime.fr)

ACQUISITION DE MATERIEL ALTERNATIF  
AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES POUR LA GESTION DES ESPACES PUBLICS  
FORMULAIRE DE PRESENTATION DU PROJET  
Participation à l'observatoire départemental

**PREAMBULE**  
Aujourd'hui, la réglementation nationale oblige l'ensemble des citoyens et des gestionnaires d'espaces à porter un autre regard sur la propreté de nos villes, de nos villages, en lien avec la biodiversité qui peut s'y développer.  
En effet, l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires par les personnes publiques dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voisies, entraîne les collectivités utilisatrices de ces produits vers une accélération de l'évolution de leurs pratiques d'entretien des espaces.  
Dans ce contexte, le Département de la Seine-Maritime s'est engagé auprès des collectivités en proposant, d'une part, le dispositif d'aide financière que vous sollicitez aujourd'hui et d'autre part, par le développement d'un observatoire départemental des évolutions des pratiques d'entretien des espaces publics. Cet observatoire constitue le fondement d'un réseau de partage d'expériences et d'échanges entre collectivités faisant face aux mêmes réflexions et aux mêmes problématiques.  
Les réponses aux questions ci-dessous permettent ainsi de mieux cerner vos besoins, le contexte d'utilisation du matériel que vous souhaitez acheter et elles traduisent également votre engagement dans une démarche de partage d'expérience.

**1- IDENTIFICATION ET CONTACTS**  
La collectivité  
Nom de la collectivité : \_\_\_\_\_  
Population : \_\_\_\_\_ Superficie des espaces entretenus par la collectivité : \_\_\_\_\_  
Nom du Président ou du Maire : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
Intervenant en charge de l'entretien des espaces publics au sein de la collectivité  
Nom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Partenaire technique éventuel accompagnant la collectivité dans cette démarche  
Nom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**2- LE MATERIEL À ACQUÉRIR**  
Q.1 : Quel matériel souhaitez-vous acheter ? \_\_\_\_\_  
Q.2 : Sur quels espaces ce nouvel équipement sera utilisé ? (plusieurs réponses possibles)  
 Cimetière  
 Enrobé, béton  
 Galets, enrochements  
 Massifs, talus  
 Sable, terre nue  
 Gravillons  
 Pavés, dalles

\* Cf. Loi n°2012-267 du 8 février 2012, amendée par la loi relative à la transition énergétique sur la croissance verte (n°101, loi n° 2019-944 du 17 août 2019)

Enfin, ce tableau permet de présenter les pratiques d'entretien et de gestion de l'ensemble de vos espaces extérieurs. Il reflète votre organisation, les moyens que vous mettez en œuvre ou que vous souhaitez mettre en œuvre dès l'acquisition du matériel pour lequel vous sollicitez la subvention.

Types de surfaces à entretenir	Linéaire ou surface	Entretien envisagé			
		Matériel (ou technique) employée	Nombre de passages / an	Temps prévu / an	Nombre d'agents
Cimetière					
Enrobé béton					
Galets, enrochements					
Massifs, talus					
Sable, terre nue					
Gravillons					
Pavés, dalles					
Stabilisé					
Espaces verts, enherbés					
Autre (précisez) :					

## L'observatoire départemental = capitalisation d'informations

*Evolution des pratiques des collectivités, techniques employées, matériel utilisé,...*



Partager les retours d'expériences intéressants

Favoriser les échanges entre collectivités

Construire un référentiel local pour le matériel



# L'observatoire départemental = capitalisation d'informations

*Evolution des pratiques des collectivités, techniques employées, matériel utilisé,...*



- Partager les retours d'expériences intéressants
- Favoriser les échanges entre collectivités
- Construire un référentiel local pour le matériel



718 communes + 36 intercommunalités

Animateurs SBV, SAGE et BAC



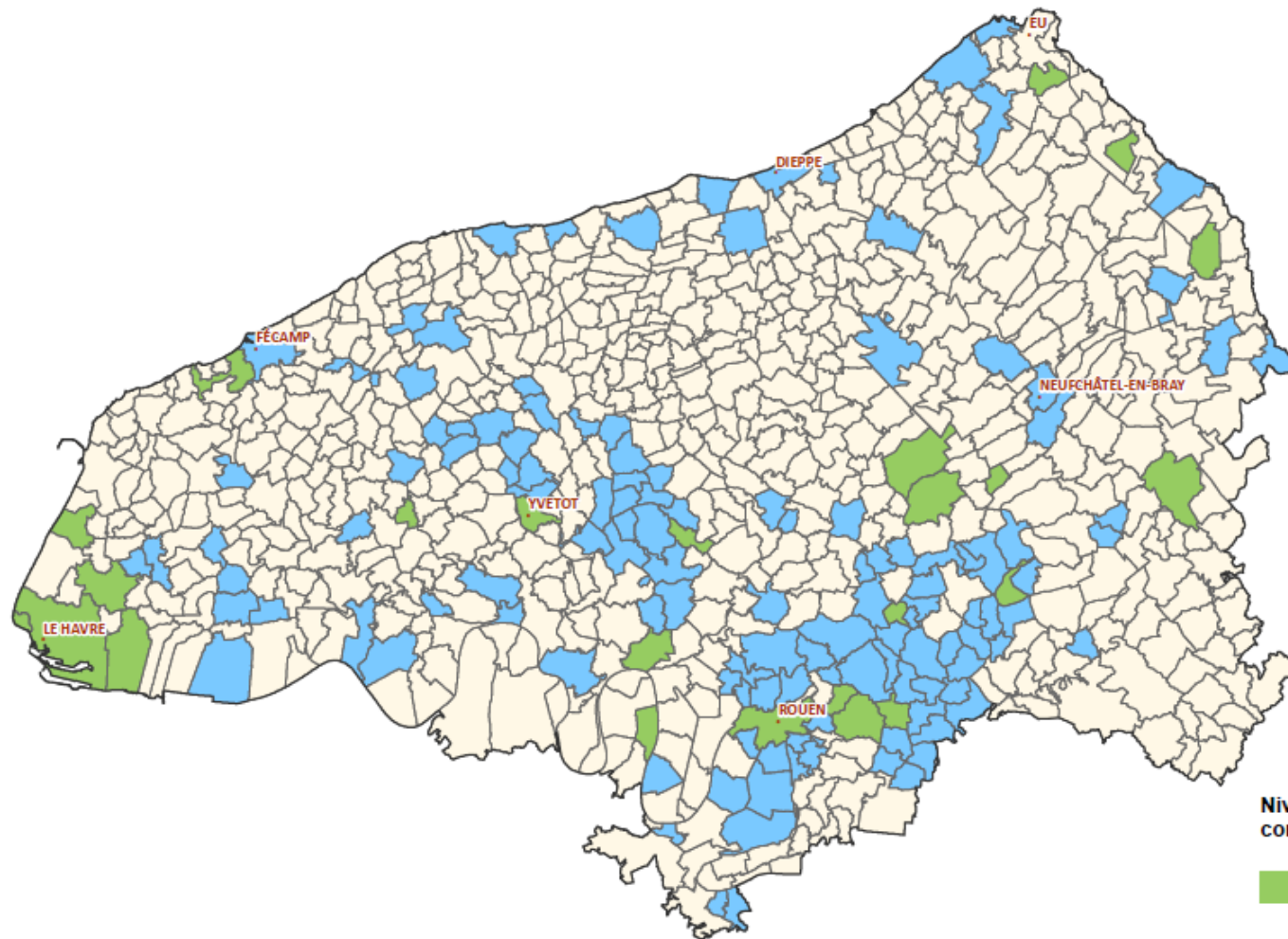
Agence de l'eau

Services de l'Etat (DISE, DREAL, DRAAF, ARS...)

Partenaires des collectivités (AREN, FREDON, MFR, CAUE, CDG...)

Syndicats d'eau et d'assainissement...

# Engagement des communes dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, en novembre 2016



### Niveau d'engagement des communes

- en "zéro phyto" sur l'ensemble des espaces gérés (24)
- en réduction d'utilisation des produits phytosanitaires (128)
- pas d'information (593)

### Limites administratives

- département
- communes (limites 2015)



Observatoire  
Départemental

Fond de carte : IGN - BDTopo\*  
Source : DE nov. 2016  
Réalisation : CD76 - VF  
Référence : FCO\_2016-11-08\_59\_SIG - 09/11/2016



**eau@seinemaritime.fr**

**02.32.81.68.73**

